

L'éducation en temps de crise

Par

Pierre Doray et Daniel Baril

Les auteurs sont respectivement président et directeur général de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)

La situation de crise que nous vivons agit comme un révélateur des forces sur lesquelles nous pouvons compter ainsi que des lacunes qui ralentissent les efforts à déployer. Le domaine de l'éducation en est un excellent exemple.

En réponse à la suspension des services éducatifs misant sur la formation en présentiel, la formation à distance ou en ligne apparaissent comme des solutions de remplacement en raison de leur flexibilité (au moins apparente), tout en satisfaisant aux conditions de distanciation sociale qui fondent l'action publique actuelle.

Mais, cette flexibilité n'est qu'apparente, car la formation à distance ou la formation en ligne impliquent de nombreux préalables, telles les compétences numériques du personnel enseignant et des étudiantes et des étudiants, une infrastructure numérique de qualité, des modèles pédagogiques spécifiques et des pratiques établies les concrétisant et un modèle financier distinct qui inclue notamment le coût des équipements et des connexions internet pour les étudiantes et les étudiants ainsi que le personnel enseignant en télétravail. À cet égard, selon l'enquête NETendances 2018 du CEFRIQ, l'ordinateur (portable ou de table) est l'appareil le plus répandu parmi les adultes québécois en 2018, mais il est inégalement distribué, puisque 69% des adultes ayant un revenu de moins de 20 000\$ en possèdent un. Ce taux augmente à 85% parmi ceux et celles qui gagnent entre 20 000\$ et 39 999\$.

En somme, il existe toujours des inégalités d'accès aux technologies numériques selon la situation économique des personnes et des familles, alors même que le ministre de l'Éducation indique que des outils pédagogiques allaient être disponibles sur le web pour soutenir l'apprentissage des jeunes à la maison. La situation rappelle aussi que l'on ne peut pas en quelques jours mettre en place un système qui implique des années à développer. Ainsi, en matière de recours aux technologies numériques, il importe d'avoir en tête ces conditions à réunir, pour assurer un accès équitable à un ensemble de ressources proposées.

Autre aspect révélateur de la capacité de répondre à la crise s'intensifiant : depuis la dernière décennie, un véritable marché de la formation en ligne s'est développé. Misant sur l'autoformation en ligne, différentes plateformes profitent du confinement à domicile pour offrir leurs services. « Devenez un expert des données massives en 30 jours », annonçait une d'entre elles sur un réseau social. Une autre contractait avec des universités la mise en ligne de

certaines de leurs activités. Si la période de confinement s'étend, il est probable que nous assistions à une augmentation de ces initiatives.

Enfin, dernier aspect révélateur que nous observons, depuis le début des mesures prises en réponse à l'interruption des services éducatifs : l'éducation des adultes est laissée en plan. À l'enseignement supérieur, les établissements universitaires reprendront prochainement en tout ou en partie leurs activités en misant sur la formation en ligne. À l'éducation primaire et secondaire des jeunes, les activités formelles resteront suspendues. Toutefois, la réalisation d'activité d'apprentissage à la maison suscite l'intérêt et des ressources pour le faire sont proposées sur le web. A-t-on envisagé un accès à des outils similaires pour les adultes en formation générale des adultes ? À ce jour, l'éducation des adultes reste absente du débat et des solutions envisagées pour adapter les services à ce contexte inédit.

À cet égard, l'exemple de la formation des travailleuses et des travailleurs est révélateur. Des vagues de mise à pied déferlent et fort probablement elles seront suivies d'autres vagues, alors que les entreprises seront plus nombreuses à devoir suspendre leurs activités. Les gouvernements ont annoncé un premier panier de mesures pour soutenir les personnes en chômage et les entreprises en difficulté financière. La formation des travailleuses et des travailleurs n'en fait pas partie. Or, un nouvel outil aurait pu être mobilisé. En effet, dans le budget 2019-2020, le gouvernement fédéral a créé un congé-formation de quatre semaines financées à partir de la caisse de l'assurance-emploi. La mise en place de ce congé aurait pu être accélérée et faire partie des mesures proposées. Ce congé-formation aurait permis aux entreprises de former leur personnel au lieu de le mettre à pied.

Autre exemple. En éducation des adultes, le Québec compte sur une infrastructure diversifiée qui se compose d'établissements publics d'éducation, des groupes communautaires, d'institutions culturelles, etc. Peu à peu, ces institutions et ces organisations s'ajustent à la situation et trouvent des moyens de continuer d'offrir des activités. Les visites en ligne des musées illustrent ces actions récentes. On peut penser que d'autres initiatives seraient envisageables. La mise en ligne d'un site web centralisée d'information sur l'offre d'activités d'éducation des adultes dans la présente conjoncture faciliterait l'accès aux activités offertes. Qui plus est, nous pourrions rendre possible l'obtention de microcertification aux personnes poursuivant ces activités. À cet égard, les badges numériques gagnent en popularité. Ils offrent un moyen de reconnaître ces acquis que les personnes pourraient développer, pendant cette période de confinement.

Dans l'ensemble, nous croyons que, si les personnes doivent demeurer à domicile pour plusieurs autres semaines, il serait pertinent de créer pour tous, des plus jeunes aux plus âgés, les conditions de la poursuite des apprentissages, comme nous cherchons à le faire pour les enfants. À cet effet, la création d'une *cellule de sortie crise* en éducation des adultes permettrait de structurer une réponse à la poursuite des apprentissages chez les adultes. En cette ère de l'apprentissage tout au long de la vie, l'action publique "en temps de crise" doit tenir compte de la situation de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, jeunes et adultes.